

Première session criminelle ordinaire de la Cour d'appel de Libreville pour l'année judiciaire 2018-2019

Soixante-trois affaires inscrites au rôle

JNE

Libreville/Gabon

LES présumés criminels, actuellement en attente de jugement à la prison centrale de Libreville, seront bientôt fixés sur leur sort. Et pour cause ! La Cour d'appel judiciaire de Libreville, chargée de les juger, tient ses assises à partir de demain vendredi au Palais de justice de la capitale gabonaise. A l'occasion, soixante-trois dossiers brûlants, vingt-deux avec accusés à la barre et quarante et une contumaces, figurent au rôle de cette première session criminelle ordinaire de la Cour d'appel de Libreville pour l'année judiciaire 2018-2019, qui prendra fin mardi 16 avril prochain dans les mêmes locaux. Les infractions, commises sur la période comprise entre 2009 et 2018, sont diversifiées, avec une majorité d'af-



Photo : BANDOMA

La salle d'apparat du Palais de justice de Libreville est déjà prête pour accueillir la session criminelle ordinaire.

fares de vols qualifiés, vol aggravé et défaut de cartes de séjour (23 dossiers) ; viols sur mineurs de moins de 15 ans, viol sur déficiente physique et viol avec violence (18 dossiers) et crimes de sang - coups mortels et complicités de coups mortels, meurtres (17 dossiers). Les autres crimes concernent les affaires de : trafics et exploitation d'enfants ; associations

de malfaiteurs ; incendie volontaire d'une maison habitée ; délits de vol, arrestation arbitraire, séquestration, extorsion des fonds et usage de faux ; destruction de biens appartenant à autrui et détention illégale d'armes à feu ; importation et vente de cannabis. Les trente accusés - en majorité des jeunes - qui vont se succéder dans le prétoire, pour être entendus sur les faits portés à



Photo : F.M.MOMBO/L'Union

Le public est invité à assister aux audiences qui ont un caractère pédagogique et éducatif.

leur charge, bénéficient de la présomption d'innocence tant qu'ils n'ont pas encore été condamnés par la Cour criminelle. C'est pour cette raison que l'Etat gabonais a commis d'office dix-neuf avocats pour les défendre. **AUDIENCES PUBLIQUES**• Les audiences étant publiques, les autorités judiciaires demandent aux justiciables, c'est-à-dire l'ensemble

de la population, d'aller assister aux différents procès. Lesquels ont un caractère pédagogique et éducatif. « Que le public vienne en masse assister aux différents procès, car ces audiences, où on dit le droit, rien que le droit, ont un but pédagogique. Elles peuvent donc permettre aux citoyens d'améliorer leur comportement dans la société. Les sanctions prononcées à l'encontre

des accusés doivent dissuader le public de commettre les mêmes délits et donc leur permettre d'avoir un meilleur comportement dans la société », insiste le procureur général près la Cour d'appel judiciaire de Libreville, Marie-Blanche Mbabiri. Les audiences se tiennent en matinée (à partir de 9 heures) et l'après-midi, de lundi à vendredi. La Cour d'appel judiciaire de Libreville ayant compétence sur Lambarénié, les présumés criminels, actuellement en détention préventive à la prison centrale de cette ville, seront jugés ultérieurement au cours d'une session foraine criminelle qui sera programmée dans le chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, précise Mme Mbabiri. Alors, accusés, levez-vous !

Incendie dans la région de Kango

La zone de stockage d'une scierie chinoise consumée

SCOM

Libreville/Gabon

LES installations de la société d'exploitation forestière chinoise Hua Dija, située à Oyane 1, une bourgade du canton Bokoué, dans le département du Komo, ont été ravagées par un incendie d'une grande ampleur, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mars 2019. Le sinistre n'a occasionné aucune perte en vie humaine, certes, mais les dégâts matériels considérables enregistrés se chiffrent à plusieurs millions de francs. D'autant qu'une bonne partie du parc à bois de



Photo : DR

L'un des groupes permettant à la société de fonctionner a été endommagé par le feu.

l'opérateur économique asiatique a été réduite en cendres. Les témoins de ce drame précisent que le feu se se-

rait déclaré, vers 19 heures, dans la scierie de la société. Pis, que l'intensité des vents aurait favorisé la propagation rapide du bra-



Photo : DR

Vue partielle de la zone de stockage du bois transformé complètement détruite.

sier dans la zone de stockage du bois ayant déjà subi une première transformation. Donc, prêt à l'exportation.

Il a donc fallu attendre l'arrivée des sapeurs-pompiers, dépêchés depuis Libreville, pour que les flammes soient efficace-

ment circonscrites. « Les pertes d'ordre matériel et financier sont très importantes. Nous n'avons pas encore procédé à l'évaluation globale de la situation à ce propos », indique une source policière proche de la brigade de circulation routière de Kango, en charge du constat. C'est d'ailleurs dans ce cadre que les responsables de l'entreprise Hua Dija se sont rendus, hier matin, à la direction des investigations. L'enquête suit actuellement son cours, afin d'établir si ce sinistre est d'ordre criminel ou pas.

Cybercriminalité

Un phénomène en plein essor au Gabon

Cadette ONDO EYI

Libreville/Gabon

LE phénomène de la cybercriminalité, dont les ramifications s'étendent dans d'autres pays africains, prend de l'ampleur au Gabon, avec son lot de nombreuses victimes. Plusieurs plaintes sont enregistrées au service des mœurs de la Police judiciaire (PJ). Le mode opératoire de ces individus consiste à utiliser un faux profil sur les réseaux sociaux dont Facebook, le

plus prisé. Ces criminels utilisent d'autres images, souvent celle d'une belle femme ou d'un bel homme, selon la victime ciblée. Une façon pour eux d'attirer le plus grand nombre de "proies" dans leurs filets et en profiter pour mieux les dépouiller. Dès que la potentielle victime est contactée par messagerie, le cybercriminel se lie d'amitié avec elle. Au fur et à mesure, cette amitié se transforme en une relation amoureuse virtuelle ou de plaisir. Les cybercriminels promettent monts et merveilles à leurs victimes, afin de bien les dépouiller par



Photo : DR/L'Union

La cybercriminalité prend de l'ampleur au Gabon.

la suite. Dès qu'ils sont assurés de la confiance de la "proie", ils n'hésitent pas à

proposer des moments de détente à travers ce lien virtuel, via des webcam.

Lesquels moments sont, la plupart du temps, immortalisés par des photos et vidéos, qu'ils prennent soin de collectionner. **L'ENQUÊTE SUIT SON COURS**• Une fois la victime séduite et enrôlée dans cette amitié virtuelle, le cybercriminel passe la vitesse supérieure. Il fait alors chanter cette dernière, à l'aide justement de ces photos et vidéos compromettantes pour l'obliger à déboursier de fortes sommes d'argent. Lesquelles sont transférées dans des comptes situés par delà les frontières gabonaises. Si la victime n'ob-

tempère pas, toutes les photos et vidéos compromettantes d'elle sont mises en ligne sur tous les réseaux sociaux. C'est ainsi que plusieurs personnes se font délester de fortes sommes d'argent. D'autres, malheureusement, voient leur nudité étalée aux yeux de tout le monde. A cet effet, plusieurs plaintes ont déjà été déposées à la brigade des mœurs de la PJ. Pour le moment, aucun suspect n'est inquiété, mais l'enquête suit son cours pour tenter de démanteler ce vaste réseau.